

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

<b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt</b>  <b>DCM20240611-17</b>	<b>Séance du 11 juin 2024 à 18h30</b>  L'an <b>deux mil vingt-quatre le onze</b> du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>Date d'envoi de la convocation : le 03 juin 2024</b> <b>Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune :</b>	
<b>Etaients présents ( )</b> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
<b>Etaients excusés ayant donné procuration ( )</b> a donné procuration à ,	
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance. En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme <b>M/MmeXXXX</b> pour remplir les fonctions de secrétaire.	
<b>Nbre de membres :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>En exercice : 29 - Quorum : 15</b></li><li>- <b>Présents :</b></li><li>- <b>Ayant donné procuration :</b></li><li>- <b>Absents :</b></li><li>- <b>Ayant pris part au vote :</b></li></ul>	<b>Résultat du vote :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pour :</b></li><li>- <b>Contre :</b></li><li>- <b>Abstention :</b></li></ul>

**OBJET : RENATURATION DE LA PLACE DU 8 MAI – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire expose ;

La Ville de Seloncourt souhaite reprendre l'aménagement de la place du 8 Mai, située en plein centre-ville, par suite de malfaçons.

L'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard a apporté une assistance sur ce projet de requalification afin de rétablir un usage complet de la place mais aussi renforcer les volets environnementaux et d'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'objectiver les phénomènes de surchauffe urbaine et de les pallier.

Ce projet de réaménagement de la place est repositionné dans la trame paysagère de la vallée du Gland.

L'estimation de l'opération est de l'opération est estimée à 100 000 € H.T. soit 120 000 € T.T.C.

Des subventions peuvent être sollicitées :

- A la REGION Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la protection de la biodiversité,
- Au DEPARTEMENT dans le cadre du contrat P@C volet «Soutien à la vie locale ».

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date de lancement de l'appel d'offre : JUILLET 2024
- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : SEPTEMBRE 2024
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : AVRIL 2025

Le plan de financement des travaux pourrait être le suivant :

Co-financeurs		Dépenses subventionnables		Taux	Subventions escomptées €	%	
						Sur total H.T. 100 000 €	Sur total T.T.C.
<b>DEPARTEMENT</b>	CONTRAT P@C	100 000,00	Totalité de l'opération	<b>30%</b>	30 000,00	30,00%	25,00%
<b>REGION</b>	PROTECTION DE LA BIODIVERSITE	100 000,00	Totalité de l'opération	<b>50%</b>	50 000,00	50,00%	41,67%
<b>TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES</b>					<b>80 000,00</b>	<b>80,00%</b>	<b>66,67%</b>
<b>MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT</b>					<b>40 000,00</b>		<b>33,33%</b>
<b>TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.</b>					<b>120 000,00</b>	<b>100%</b>	

La Commission « Voirie » réunie le 22 mai 2024 a émis un avis favorable.

Les crédits sont inscrits au BP 2024.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté,
- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention à la REGION BFC au titre de la protection de la biodiversité,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention au DEPARTEMENT dans le cadre du contrat P@C volet « Soutien à la vie locale » ,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention des décisions attributives de subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**